



MÉMOIRE SOLIDARITÉ AVENIR

*La lettre d'information de la*

**FONDATION MARECHAL DE LATTRE**

n° 42  
Mai 2018

## NE PAS SUBIR



*Le 13 mai 1940, le général de Lattre, à la tête de la 14<sup>ème</sup> Division d'infanterie, repousse par trois fois les Allemands qui tentent de passer l'Aisne à Rethel. Il fait trois mille prisonniers. Au centre de la photo, le général de Lattre avec à sa droite le colonel Manbès, chef d'Etat-major, et à sa gauche, de profil, Joseph Kessel. Sur le côté gauche de la photo, on distingue les artilleurs du 4<sup>ème</sup> régiment d'artillerie qui venaient d'arrêter une colonne de chars ennemis par leurs tirs précis et efficaces.*

« Ne pas subir », telle est la devise de la 14<sup>ème</sup> Division. « Ne pas subir l'Allemand, ne pas subir la saleté, ne pas subir l'ennui », c'est en ces termes que Joseph Kessel, correspondant de guerre, conclut un brillant article publié le 9 avril 1940 dans Paris-Soir. Il venait d'observer le quotidien de la 14<sup>ème</sup> Division pour qui la « drôle de guerre » n'avait pas vraiment de sens.

Le général de Lattre fit sienne cette devise. Elle est devenue depuis celle de la Fondation. Pour nos adolescents, filles et garçons, pour nos jeunes gens, mais aussi pour les adultes elle doit être un appui face à l'adversité. Elle évoque incontestablement que les combats de la vie peuvent être gagnés par la volonté de faire face aux situations les plus

difficiles. C'est le message que nous laisse le maréchal de Lattre mais aussi tous ces jeunes gens de 20 ans, en 1944, combattants de la Première Armée Française, qui ont tout quitté pour surmonter les épreuves de la guerre et redonner à la France sa liberté.

La Fondation Maréchal de Lattre entend aujourd'hui, par ses actions auprès des jeunes générations, leur apporter les « modèles » selon le mot de la maréchale de Lattre, de volonté, courage et de détermination.

F. de Saint-Aubin  
et les Membres du Bureau National

*Le Comité d'honneur de la Fondation Maréchal de Lattre est présidé par Monsieur le Président du Sénat.  
La Fondation est reconnue d'utilité publique (décret du 7 mars 1955)*

## LA COMTESSE LEILA DU LUART

### La Russie

Le 6 février 1898 naît, dans la Caucase, Galli Hagondokoff. Elle est la fille d'un officier issu d'une vieille famille caucasienne, les kabardes. Galli est la seconde d'une fratrie de huit enfants.



*Le colonel Hagondokoff passe en revue des cosaques de son unité*

Son père va faire toute sa carrière chez les cosaques au Caucase, en Mandchourie et à Saint Pétersbourg, la capitale impériale.

En 1909, sa mère part pour Paris avec ses enfants pour qu'ils apprennent le Français, qui est la langue de toutes les cours d'Europe. Elle y reste deux ans. A son retour, son mari, devenu général commande la « division sauvage », celle du Caucase. Galli va aider à l'hôpital de Kislovodsk comme infirmière. Fuyant la révolution bolchévique, elle réussit à gagner la Mandchourie puis, en 1920, Shanghai en Chine où la France avait une concession.

### La France

Ayant appris que sa famille s'était réfugiée en France, elle entreprend de s'y rendre via les Etats-Unis. Arrivée à Paris, elle devient mannequin chez Chanel. C'est là qu'elle rencontre le comte Ladislas du Luart.

*Par sa beauté et son élégance naturelle, Galli Hagondokoff est devenue l'une des plus célèbres mannequins dans le Paris des « années folles ».*



Elle l'épouse en 1934 après s'être convertie au catholicisme puis elle transforme son prénom en Leila. Lorsque la guerre d'Espagne éclate, elle décide d'aider les nationalistes en fournissant des ambulances pour l'évacuation des blessés, mais aussi pour opérer sur place, grande nouveauté pour l'époque. Les ambulances sont fabriquées chez Renault. Il y en aura une vingtaine. Elles sont financées par ses amis américains, par ceux de sa belle-famille et par ses proches.

### La campagne de 1940



*Marque de la FCM, plus tard FCM 1.*

Lorsque la guerre est déclarée la comtesse du Luart mobilise ses amis américains et monte, sur fonds privés, la formation chirurgicale franco-américaine, la FCM.

Elle fait appel à des chirurgiens, des infirmiers et infirmières et des chauffeurs. Elle prend la route de l'Est pour être au plus près des zones de combats. Elle soigne les blessés en première ligne. Pour son action, elle est décorée, par le général Weygand, de la Légion d'honneur et de la croix de guerre.

### L'Afrique du Nord

Lorsque le général Weygand est affecté en Afrique du Nord,

elle obtient que sa formation chirurgicale soit transférée à Bou Arfa, au Maroc, pour soigner les travailleurs qui construisent la ligne de chemin de fer Méditerranée-Niger.



*La comtesse du Luart en Tunisie*

Après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, (Opération Torch, 8 novembre 1942), la guerre reprend en Tunisie et la FCM se doit d'être au plus près des combats.

Elle dispose de trois équipes chirurgicales. Elle obtient un taux de décès de 11 % alors qu'il était de 32 % pendant la guerre de 1914. Elle exige de son personnel une tenue impeccable: blouse marine, col et tablier blanc et coiffe pour les infirmières. Elle ne tolère aucun manquement. Mais elle sait surtout maintenir l'ambiance et le moral par des dîners et autres festivités... Elle est citée une nouvelle fois pour la campagne de Tunisie. A la fin de 1943, elle devient la Marraine du 1<sup>er</sup> Régiment Etranger de Cavalerie (REC) de la Légion étrangère commandé par le colonel Miquel.

### La campagne d'Italie

A l'arsenal de Casablanca, forte de son expérience tunisienne, elle fait transformer un camion en bloc opératoire, ce qui ne s'était jamais fait. Elle renouvelle son personnel et persuade le général Juin qu'il aura besoin pour la campagne d'Italie de la formation chirurgicale franco-américaine qui prend alors le nom de FCM 1 dont le personnel cosmopolite est militarisé.



*La comtesse du Luart au milieu d'infirmières de la FCM 1 devant un camion Dodge transformé en bloc opératoire.*

Elle s'installe toujours au plus près du front. A Casale, elle essuie les tirs de l'artillerie ennemie. Inlassablement elle soigne les blessés comme les malades tout en recevant aussi bien des officiers de passage que les généraux tels Giraud, Juin et de Gaulle. Pour ses actions militaires elle est faite officier de la Légion d'honneur et citée à l'ordre de l'armée par le général Juin.

### La Première Armée

Après l'Italie, la FCM 1 débarque en France avec la 2<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Marocaine.



*Les véhicules de la Formation chirurgicale n° 1.*

Elle a pu obtenir auprès des Américains de la pénicilline et fait des miracles dans les soins aux blessés.





*Intervention sur un blessé. Grâce à l'aide américaine, la FCM 1 dispose d'un matériel de pointe et d'un excellent approvisionnement en médicaments.*

Fin novembre, à Rougement, lors de l'offensive du Doubs, elle manque de se faire submerger par une forte montée des eaux, mais la promptitude de sa réaction sauve de l'inondation la FCM 1 qui reprend de nuit les soins aux blessés. Le 30 novembre, la FCM 1 est à Dannemarie récemment libérée. Le

13 décembre, elle est près de Belfort, il fait -20°, les poêles sont rouges! Lors de l'offensive d'Alsace, elle est à Wittelsheim. En avril, lors du passage du Rhin, la FCM 1 est de la 1<sup>ère</sup> vague pour traverser le fleuve. En mai, au moment de la capitulation, elle est à Wangen près de Tübingen.



*Le 14 juillet 1945, à Paris, lors du défilé de la victoire, la comtesse du Luart est en tête des formations du service de santé, debout sur sa jeep blanche.*

Le général de Lattre lui rend hommage par cette citation: « Splendide formation chirurgicale admirablement organisée et animée par la haute personnalité de la comtesse du Luart qui sut ajouter aux soins éclairés d'une technique chirurgicale de l'avant, hors pair, l'irremplaçable et réconfortante douceur d'une main maternelle, la FCM 1 a conquis d'emblée le cœur de ceux qui la virent à l'œuvre. »

### Après-guerre

La comtesse du Luart s'occupe de son cher « 1er REC ». Pendant la guerre d'Algérie, elle monte le « bastion XV », près d'Alger, foyer pour les permissionnaires ne pouvant pas aller chez eux.

Elle meurt le 21 janvier 1985. Saluée par les fanions de tous les escadrons du REC, elle eut droit, aux Invalides, à des obsèques dignes d'un maréchal d'empire.

Titulaire de six citations, dont trois à l'ordre de l'Armée, commandeur de la Légion d'Honneur et Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, la comtesse du Luart est l'une des femmes les plus décorées de France. Elle a été l'une des héroïnes discrètes, au dévouement sans limite, pour sa patrie d'adoption.

Philibert de Loisy

Francis de Saint-Aubin

Crédit photographique : ECPAD, collection Fondation Maréchal de Lattre sauf indication particulière.

## Vie de la Fondation



### HOMMAGE AU MARÉCHAL DE LATTRE

Le dimanche 7 janvier, à Paris, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, Mgr Antoine de Romanet de Beaune, évêque aux Armées, a célébré la messe à la mémoire du Maréchal de Lattre et des combattants morts pour la France, en présence de nombreux Porte-drapeaux, dont les adolescents de l'Association des jeunes **Porte-drapeaux d'Ile de France** que préside M. Philippe Wolf, et d'une assistance particulièrement recueillie.



*Au premier plan, M. le CE Marc del Fondo, membre du Bureau national, porte le drapeau de la Fondation, à ses côtés, une partie des Porte-drapeaux présents de l'Association que préside M. Philippe Wolf.*

Le 11 janvier, date anniversaire de la mort du Maréchal de Lattre, M. de Saint-Aubin, en présence de membres de la Fondation, d'élèves de Troisième du collège Dupanloup de Boulogne, accompagnés de leurs professeurs et de leur chef d'établissement, M. Dominique de Chermont, et d'une assistance nombreuse, a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu.

*Dépôt de gerbe sur la tombe du Soldat inconnu par M. de Saint-Aubin accompagné de deux élèves de Troisième du collège Dupanloup.*



SNAPP Reportages

*Le drapeau de la Fondation, ici à droite, est porté par Antoine Paren, élève de Troisième du Collège Dupanloup. De nombreux porte-drapeaux ont également honoré de leur présence la cérémonie.*



SNAPP Reportages

Dans les départements de nombreuses cérémonies ont commémoré la mémoire du Maréchal de Lattre et des Combattants de la Première Armée Française et d'Indochine, notamment à Mulhouse ou à Dijon où des offices religieux ont été célébrés.



*Une partie des 25 porte-drapeaux ayant participé à l'office religieux en l'église Notre-Dame de Dijon, le 14 janvier, à l'initiative du Comité de Côte-d'Or et en partenariat avec le Comité de Dijon du Souvenir Français.*

Le 21 janvier, à Mouilleron-en-Pareds, Mme Martineau-Burgalat, présidente du Comité de Loire-Atlantique, a déposé une gerbe au nom de M. de Saint-Aubin, président de la Fondation Maréchal de Lattre.



*Dépôt de gerbe par Mme Martineau-Burgalat avec Melle Clara Nay, conseillère municipale des jeunes.*

M. de Saint-Aubin a ensuite ravivé la Flamme avec plusieurs personnalités dont Mme Jeanne d'Hautesserre, maire du 8<sup>ème</sup> arrondissement et deux élèves du collège Dupanloup.

Outre Mme Martineau-Burgalat, la Fondation était représentée par M. Bouchet de Fareins, président du Comité de l'Ain, par M. le Lt-cl Cosset, président du Comité

de Charente-Maritime et de M. Delavault, président du Comité de la Vienne, accompagnés de membres de leur Comité.

## VOEUX DE MADAME DARRIEUSSECQ, SECRÉTAIRE D'ETAT



Le 24 janvier, M. de Saint-Aubin et M. Philibert de Loisy ont représenté la Fondation aux vœux de la Secrétaire d'Etat dans les salons du Gouverneur militaire de Paris, aux Invalides. M. de Saint-

Aubin et M. de Loisy ont salué Mme Darrieussecq au nom et la Fondation puis se sont entretenus avec M. le CGA Eric Lucas, directeur de cabinet. Ils ont ensuite rencontré différentes personnalités parmi les invités présents.

## LA FONDATION ET INTERNET

Le 11 février 2018, date anniversaire de la naissance de Bernard de Lattre, le Comité départemental de Côte d'Or a inauguré son propre site - [Fml21.com](http://Fml21.com) -. La Fondation adresse ses félicitations au concepteur, M. Pacal Lecot, et à l'équipe de bénévoles qui a élaboré les différentes pages mises en ligne.

Rappelons que le Comité des Bouches-du-Rhône dispose de longue date d'un site particulièrement attractif - [Fmdl13.fr](http://Fmdl13.fr) - et que le Bureau national de la Fondation dispose depuis 2006 d'un site - [fondationmarechalatlattre.fr](http://fondationmarechalatlattre.fr) - qui met en ligne les lettres d'information, les documents pédagogiques et une sélection de panneaux des deux expositions: *Indochine 1951, l'année de Lattre, une année de victoires* (16 panneaux) et *Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'alchimie d'une victoire, 1944 - 1945*. (21 panneaux). Ces deux expositions sont disponibles auprès du Bureau National. Elles peuvent également être achetées, se renseigner auprès du Bureau National.

## NOS PEINES

M. Marcel Alavoine, qui pendant plusieurs années a relayé la Fondation dans le département de la Vienne, nommé récemment délégué de la Fondation est décédé subitement le 17 décembre 2017.

A sa famille, la Fondation présente ses sincères condoléances.

## NOMINATIONS

Par arrêté du 13 mars 2018, le Préfet du Val de Marne a nommé Maitre Nora Fraj, présidente du Comité départemental de la Fondation du Val de Marne, au 3<sup>ème</sup> collège du Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation au titre des associations départementales qui œuvrent pour la sauvegarde et le développement du lien entre le monde combattant et la Nation.

Par suite de la création au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la collectivité territoriale unique de Corse, M. Marc de Gentile, précédemment président du Comité départemental de Corse du Sud, est nommé en date du 23 mars 2018 délégué de la Fondation pour la collectivité territoriale unique Corse avec titre et qualité de président du Comité de Corse.

# Activités des Comités départementaux



## COMITÉ DE L'AIN

Le 2 septembre 1943, le général de Lattre, condamné à dix ans de détention, s'évade de la maison d'arrêt de Riom (Puy de Dôme). Avec l'aide de la Résistance locale il prépare son exfiltration vers l'Angleterre. Dans la nuit du 17 au 18 octobre un Lockheed Hudson se pose à 23 h 40, dans les hautes herbes de la prairie Aigle, près de Manziat, dans l'Ain, à 9 kilomètres au Nord-Est de Mâcon.



*La prairie de Manziat, l'un des six terrains clandestins d'atterrissages et de parachutage de l'Ain, nom de code pour la Résistance : « Aigle ». Il était placé sous la responsabilité d' Aimé Broyer lors de l'envol du général de Lattre.*

Le terrain d'atterrissage clandestin a été préparé par Aimé Broyer (Mémé dans la Résistance) et les membres de son groupe. Cinq passagers sont débarqués. Aussitôt le général

de Lattre embarque avec d'autres passagers dont Eugène Claudius Petit, du Mouvement Franc-Tireur, membre du Conseil National de la Résistance. L'avion décolle à 23 h 46. Ils ont eu cinq minutes. Parvenu en Angleterre, le général de Lattre prend contact avec le général de Gaulle qui le nomme général d'armée le 11 novembre. Le général de Lattre doit passer quelques semaines au Middlesex Hospital et ne peut rejoindre Alger que le 20 décembre 1943.

*M. de Saint-Aubin et M. Bouchet de Fareins de part et d'autre de la stèle commémorative de l'envol du général de Lattre devant le terrain de l'Aigle, à Manziat.*



Le Comité de l'Ain, que préside M. Serge Bouchet de Fareins, a souhaité solenniser le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'envol du général de Lattre pour l'Angleterre par différentes cérémonies qui se dérouleront les 6 octobre



à Manziat et le 7 à Pont-de-Vaux, où le général de Lattre s'était caché avant de pouvoir gagner l'Angleterre, en présence, notamment, d'une délégation de l'UNC de Vendée conduite par son Président, M. Leboeuf.

## COMITÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**Ne pas subir**, la devise du maréchal de Lattre est présente plus que jamais dans tous les esprits des membres du Comité depuis la disparition, en mai 2017, du colonel de Miol-Flavard. Le Comité a fait face et son nouveau Président, le lieutenant Michel Serves, poursuit avec détermination la mise en œuvre des missions de la Fondation dans les Bouches-du-Rhône.

Le Comité est structuré de façon rigoureuse. Le Comité a des représentants dûment nommés à Châteauneuf-les-Martigues, Ensûs-la-Redonne, La Ciotat, Marseille, Miramas et, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018, en pays d'Arles (M. Jean-Pierre Beaux). Les relations avec d'autres associations sont également assurées par différents membres tels Maître Raymond Alexander pour la Fondation de la Résistance, M. Jean-Pierre Vire pour les Médailleurs Militaires et les membres de la Légion d'Honneur (DPLV) ou encore avec l'autorité militaire départementale (Mme Géraldine Lagrange).

Le 3 février, M. Michel Serves et plusieurs membres du Comité ont participé à l'assemblée générale de l'UNC de Châteauneuf-les-Martigues à l'invitation de son président, M. Guy Tur.

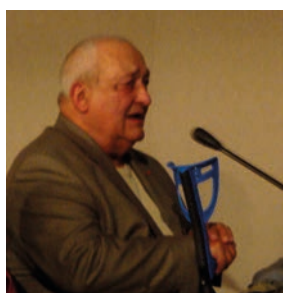


De gauche à droite :

M. Tur; M. Palmisano et M. Serves.

M. Michel Serves, dans sa prise de parole à l'assemblée générale de l'UNC de Châteauneuf-les-Martigues, de l'exposition de la Fondation : **Le général de Lattre et la Première Armée française, l'alchimie d'une victoire, 1944 – 1945** du 28 mai au 25 juin 2018. M. Serves a rappelé que cette exposition, qui retrace en 21 panneaux l'épopée de la Première Armée Française, est destinée autant aux scolaires, au grand public qu'aux passionnés d'Histoire de la Seconde guerre mondiale.

Le 17 février, salle Richelieu à Tarascon, après un exposé de M. Serves sur le thème : **Connaître la Fondation Maréchal de Lattre**, M. Michel Gay a prononcé une conférence consacrée d'une part à **La vie et aux actions du Maréchal de Lattre** et d'autre part, à **La vie du colonel de Miol-Flavard**. Pour sa conférence M. Gay s'est appuyé sur des montages photographiques réalisés par lui.



M. Michel Gay.



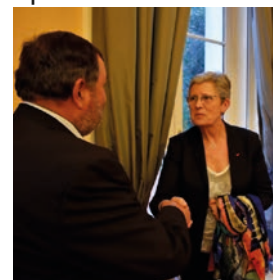
Le public, venu nombreux, a chaleureusement félicité les orateurs pour la qualité de leur prestation.

Une partie de l'assistance, salle Richelieu.

## COMITÉ DE CHARENTE-MARITIME

Le lundi 15 janvier, à la préfecture de Charente-Maritime, à La Rochelle, M. le It-cl Jean-Claude Cosset, président du Comité départemental de la Fondation, a participé à

la réunion des Présidents d'associations patriotiques et d'anciens combattants du département. Cette réunion, présidée par Mme Darrieussecq, a permis d'informer la Secrétaire d'Etat auprès de Mme la Ministre des Armées sur les réalités du Monde combattant en Charente-Maritime. Elle a donné lieu à de fructueux échanges entre les participants.



A l'issue de la réunion, Le It-cl Cosset salue Mme Darrieussecq au nom des membres du Comité de la Fondation qu'il préside.

Le 23 mars, à Châtelailon-Plage, le Comité départemental s'est réuni, sous la présidence du It-cl J. Cl. Cosset, en présence de M. Villain vice-président du Conseil départemental et adjoint au maire, de Mme Kervella, directrice de l'ONACVG et de M. Cassagnes président de l'association départementale « Rhin et Danube ».



Une partie de l'assistance. Debout, de dos, le président Cosset.

Au cours de la réunion le It-cl Cosset a fait le bilan de l'année 2017, « une année riche en activités », puis il a présenté le rapport financier 2017 et les projets du Comité pour 2018. Il a notamment déclaré : « Forts de nos valeurs et de notre engagement, pour ne pas subir, nous sommes toujours en mesure d'être des sentinelles constructives et éclairées ».



De gauche à droite : Mme Kervella, le It-cl Cosset et M. Cassagnes.

Mme Kervella, lors de sa prise de parole, a félicité et remercié le Comité départemental pour son dynamisme, ses idées originales et ses nombreuses activités dans le cadre du devoir de mémoire et d'éducation à la citoyenneté des jeunes générations.

A l'issue de la réunion, le président Cosset et plusieurs membres du Comité se sont rendus au Monument aux morts de la Ville pour un dépôt de gerbes.



De gauche à droite : Mme Kervella, Mme Enault-Cassagnes, M. Cassagnes, MM. Dupuy et Degorceix portant les gerbes, le It-cl Cosset et Mme Cosset, M. Lecayon.

## COMITÉ DE CORSE

La Corse garde vive dans sa mémoire les combats pour sa libération en septembre-octobre 1943. Elle n'oublie pas l'héroïsme de ses Résistants, les sept missions de sous-marin Casabianca de décembre 1942 à septembre 1943 et les combats des troupes venues d'Afrique du Nord, sous les ordres du général Henry Martin.



Dépôt de gerbe au monument aux Morts de par M. Marc de Gentile, au premier plan, accompagné de deux anciens combattants.

Pour sa part, Le Comité de Corse, que préside M. Marc de Gentile, contribue à faire vivre la mémoire, notamment auprès des jeunes générations, des faits glorieux si lointains



mais pourtant si proches. Pour ce faire, il s'appuie sur des correspondants répartis sur les quatre coins de l'île.

*Réception à la mairie d'Ajaccio. Aparté de M. Marc de Gentile avec une élue de la Ville.*

Avec la création au **1<sup>er</sup> janvier 2018** de la collectivité territoriale unique de Corse, de nouvelles perspectives sont apparues pour lesquelles le Comité que préside M. Marc de Gentile est d'ores et déjà prêt.

## COMITÉ DE CÔTE D'OR

Inaugurée le **25 novembre 2016**, l'école de gendarmerie de Dijon est la plus récente des écoles de sous-officiers. La première promotion est sortie le **14 avril 2017**. La Fondation Maréchal de Lattre se trouve associée aux baptêmes de promotion. En effet, Mme Cornu, présidente du Comité départemental de Côte d'Or, a l'honneur de remettre au major de promotion une *lettre de félicitations*. Ainsi, Mme Cornu a remis la *lettre de félicitations* de la Fondation le **21 décembre 2017** à Jérémy Bouchet, major de la 5<sup>ème</sup> promotion, le **1<sup>er</sup> mars** à Sylvain Loïck, major de la 6<sup>ème</sup> promotion, et le **15 mars** à Raphaëlle Pervier, major de la 7<sup>ème</sup> promotion.



*Mme Cornu et Raphaëlle Pervier après la remise des Prix.*



*Loïck Sylvain, major de la 6ème promotion.*

Le Bien Public

Le **10 janvier 2018**, Mme Cornu a participé au rectorat de Dijon au choix académique des sujets pour le prochain Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Le **14 janvier**, la réunion de début d'année du Comité s'est articulée autour de la présentation des différents rapports et de la mise en place des activités du 1<sup>er</sup> trimestre. Mme Cornu a accueilli Mme Catherine Jorand, nouveau membre du Comité.



*Mme Cornu remet l'insigne de la Fondation à Mme C. Jorand.*

Enfin, les membres du Comité ont adressé leurs chaleureuses félicitations à Thierry Gherbi pour sa promotion au grade de commandant de la réserve active.

Le **19 janvier**, à l'issue de l'AG du Comité de Dijon du Souvenir Français, Mme Cornu a reçu du Délégué Philippe Colot la *médaille de bronze* pour services rendus à l'Association.



*M. Louis Aymes.*

Le **27 janvier**, M. Aymes, membre du Comité, a

prononcé, une conférence dans la salle des Chantalistes à Dijon, à l'invitation du Cercle Algérieniste de Dijon/Bourgogne sur le thème « **L'Afrique du Nord dans la Grande Guerre** ».

La conférence était illustrée d'un diaporama préparé et déroulé par Mme Cornu.

Le **7 février**, le Comité était représenté par sa Présidente en Préfecture à la réunion préparatoire dans le cadre de l'organisation des cérémonies publiques 2018 inscrites au calendrier national.

Le **12 février**, dans la Salle des séances du Conseil départemental à Dijon, Mme Cornu a prononcé une conférence intitulée « **Bernard de Lattre, un destin tragique, 1928-1951** », à l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance mais aussi de la mise en ligne du site internet du Comité départemental de Côte d'Or.



*Accueil par M. François-Xavier Dugourd, premier vice-président du Conseil départemental.*



*Mme Cornu remet à M. Pascal Lecot, concepteur du site internet, l'insigne de la Fondation ainsi qu'une lettre de félicitations.*

Cette conférence sera présentée à Lyon, le **26 mai**, devant l'Association des Scouts et Guides Saint-Louis de Lyon, à l'invitation de M. de La Chapelle, filleul de Bernard de Lattre et en partenariat avec le Comité départemental du Rhône de la Fondation que préside M. Derouet.

Le **10 mars**, à Talant, un hommage a été rendu au **maréchal Lyautey** par Mme Cornu et Mme Christine Javelet. Ce fut l'occasion de rappeler que le Capitaine de Lattre a servi au Maroc et que l'exemple de Lyautey lui a beaucoup apporté. Une petite exposition de livres, portraits, fanions et décorations prêtés par M. et Mme Javelet et par M. Antoine de Loisy, neveu du maréchal Lyautey, a été présentée au public.



*De gauche à droite : M. Javelet, Mme Cornu, M. Antoine de Loisy et Mme Javelet.*

Le **16 mars**, à Marcilly-sur-Tille, à l'invitation de la section locale du Souvenir Français et de l'UNC, Louis Aymes a repris sa conférence **L'Afrique du Nord dans la Grande Guerre** puis le LCL J.F. Rebiffe a évoqué « **La Cavalerie d'Afrique du Nord pendant la Grande Guerre** ».



*Le Lt-cl Jean-Claude Rebiffe (Délégué Régional de l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie et Cbars), M. Louis Aymes et Mme Cornu.*

Enfin au cours des derniers mois, le Comité a répondu à toutes les invitations reçues: vœux, galettes des rois, assemblées générales et autres manifestations.



## MONTPELLIER-MÉDITERRANÉE-MÉTROPOLE

La ville de Montpellier occupe une double place dans la mémoire du Maréchal de Lattre. D'abord, c'est dans cette ville qu'il décida le 9 novembre 1943 de lever l'étendard de la révolte contre l'envahisseur qui venait de franchir la ligne de démarcation mais, le 11 novembre, le général de Lattre est arrêté à Saint-Pons, dans l'Hérault sans avoir pu regrouper ses troupes dans les Pyrénées orientales. Le 29 août 1944, la ville de Montpellier est libérée. Le 2 septembre, le général de Lattre y revient en vainqueur.

*Le général de Lattre est chaleureusement accueilli par une foule enthousiaste. Il passe ici devant la Maison du prisonnier, rue de la Loge. Devant les voitures une automitrailleuse de la Première Armée Française.*



Pendant de nombreuses années la Fondation a été représentée par M. Alexis Laurent. Le flambeau est aujourd'hui repris par M. Alain Guy qui s'est donné pour tâche de reprendre contact avec la Ville, ses représentants, ses associations. M. Alain Guy assure la représentation de la Fondation lors des cérémonies de la ville comme le 2 février à l'Hôtel de Ville, à l'invitation de M. Saurel, maire, ou le 23 février à la cérémonie en hommage au sergent-chef Emilien Mougin et au brigadier-chef Timothé Dernoncourt.

*M. Alain Guy, à droite de la photo, lors de la cérémonie en hommage aux deux militaires morts pour la France au Mali.*



## JURA - CRESSIA

La Fondation a apporté une aide documentaire à trois élèves de Première du lycée privé Notre Dame de l'annonciation, à Cressia, dans le cadre de leur préparation à leur TPE. Ces élèves ont travaillé sur le thème des grandes évasions du XX<sup>ème</sup> siècle. Elles ont notamment choisi de traiter de l'évasion du général de Lattre de la maison d'arrêt de Riom, dans la nuit du 3 septembre 1943.



*Objets ayant été utilisés par le général de Lattre pour son évasion, saisis dans sa cellule et mis sous scellés. Ces objets sont conservés au petit musée du château d'Opme.*

Photo : M. de Saint-Aubin

La Fondation leur a communiqué, outre différents documents photographiques, la copie du rapport du surveillant-chef sur l'évasion et le courrier du directeur de la Maison d'arrêt sur le descriptif établi de l'évasion; ces documents apportant la preuve irréfutable, s'il en était besoin, de l'évasion.

Une lettre de félicitations, pour l'important travail de recherches que ces jeunes filles ont effectué, leur a été adressée par le Président de la Fondation Maréchal de Lattre.

## COMITÉ DU HAUT-RHIN

L'éducation à la citoyenneté est l'une des missions de la Fondation. C'est dans le cadre de cette mission que

M. Leiterer, en partenariat avec le Comité de Mulhouse de la SMLH, que préside M. Meyer, intervient devant des scolaires. En janvier et février 2018, quatre collèges (Bel Air, Kennedy, Saint-Exupéry, François Villon à Mulhouse et Capitaine Dreyfus à Rixheim), soit 20 classes et près de 400 élèves de 3<sup>ème</sup> mais aussi de 6<sup>ème</sup>, ont suivi les conférences de M. Leiterer.



*Intervention de M. Leiterer, le 23 février, devant une classe de 6ème du collège Kennedy.*

Afin de mieux représenter la Fondation dans le Haut-Rhin et mettre en œuvre ses actions de mémoire et d'éducation à la citoyenneté des jeunes générations, M. Leiterer a mis en place un maillage départemental avec des points d'appui à Brunstatt, Altkirch, Colmar, Mulhouse, mais aussi à Fessenheim, Franken, Massevaux-Niederbruck, Montreux-Vieux, Riedisheim, Rosenau, Saint-Louis et Vieux-Thann.

## DÉLÉGATION DU VAR

M. Gilles Bonnier, délégué de la Fondation pour le Var, a proposé et mis à la disposition du 54<sup>ème</sup> régiment d'Artillerie l'exposition: **Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'Alchimie d'une victoire, 1944 – 1945.** L'exposition a été présentée du 10 novembre 2017 au 31 janvier 2018 à Hyères dans la salle de réunion de la caserne Vassoigne du 54<sup>ème</sup> RA (ancien 405<sup>ème</sup> RA).



*Dans la salle de réunion de la caserne M. Yves Boyer, président de l'Amicale des Anciens du 54ème RA, commente les panneaux. Face à lui, de gauche à droite, le Dr Francis Roux, 1er Adjoint et correspondant Défense de la ville d'Hyères et Gérard van Hoove, secrétaire de l'Association Provence 44.*

Cette exposition sur l'Armée de la Libération, commandée par le général de Lattre, a été vue par l'ensemble des cadres et hommes du régiment grâce au soutien du Colonel Damien Dréo, chef de Corps.

L'exposition a également été vue par de nombreux invités: membres d'associations locales, dont ceux de l'Amicale du 54<sup>ème</sup> RA, et de nombreux collégiens venus pour une leçon d'Histoire hors du commun. L'exposition a été vue par plus 1 000 personnes et elle a remporté un grand succès.



*Le président BOYER, présente Une partie de l'assistance très attentive au discours prononcé. de l'Amicale des Anciens du 54ème RA du 20 janvier 2018.*

La Délégation du Var remercie le colonel Dréo, le capitaine Goube de Laforest, officier traditions, pour sa précieuse collaboration ainsi que M. Yves Boyer, président de l'Amicale des Anciens du 54<sup>ème</sup> et 405<sup>ème</sup>, sans lesquels la présentation de l'exposition n'aurait pas connu une telle réussite.



Lecture de l'Ordre du jour n° 9, le 8 mai 2017, à Dijon, par Lucie Gherbi.

Pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, la **Fondation Maréchal de Lattre** publie un *document pédagogique* pour le **8 mai**. Ce document est destiné en priorité aux scolaires, élèves des classes de Troisième et des classes de lycées généraux, technologiques et professionnels. Ce document est disponible auprès de tous les Comités départementaux de la Fondation ou auprès du Bureau National en version papier ou numérique. Il sera remis en particulier aux Jeunes qui auront à lire **l'Ordre du Jour N° 9** lors des cérémonies organisées par les communes.

Les Comités départementaux sont invités à prendre contact avec les Professeurs d'Histoire et les Professeurs RDE des établissements scolaires de leur département ainsi qu'avec les Correspondants Défense des municipalités afin que de nombreux Jeunes puissent être associés aux cérémonies du **8 mai 2018** dans leur commune



## Appel du Bureau National

Le Bureau National recherche des bénévoles, de préférence sur Paris et en région parisienne, qui pourraient l'aider dans ses tâches administratives : aide à la comptabilité, aide à la gestion de son fichier et aide à la lettre d'information. Il est nécessaire de disposer d'un ordinateur et d'internet. La Fondation recherche également un Porte-Drapeau sur Paris. Prendre contact avec la Bureau National par courrier électronique.

## Dons et Legs

La Fondation Maréchal de Lattre, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons et des legs.

**Les dons** ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple un **don** de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €. Cette réduction s'élève à 75 % pour l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

**Les legs** sont exonérés de droits de mutation et de droits de succession.

## La Fondation Maréchal de Lattre vous propose

I - Expositions de la Fondation : *Indochine 1951, l'année de Lattre, une année de victoires* et *Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'alchimie d'une victoire, 1944-1945*. Pour les louer ou les acquérir, prendre contact avec le Bureau National, adresse mail ci-dessous.

II - Livres :

- ◆ *Août 1944, le Général de Lattre libère la Provence*, - Prix unitaire, 25 € port compris
  - ◆ *Automne 1944 - hiver 1945, le Général de Lattre libère l'Alsace*, - Prix unitaire, 25 € port compris
  - ◆ *De Gaulle, de Lattre et la Résistance, la victoire de l'amalgame*, - Prix unitaire, 25 € port compris
  - ◆ *Jean de Lattre, maréchal de France: le soldat-l'homme-le politique*, - Prix unitaire 26 €, port compris
  - ◆ *De Gaulle, de Lattre: destins croisés* - Prix unitaire 10 €, port compris
  - ◆ *Le général de Lattre en Indochine, 1951 - une année de victoires*, - Prix unitaire 25 €, port compris
  - ◆ *Insigne de la Fondation* - Prix unitaire 6 €, port compris. Forfait 10 Insignes : 50 €, port compris
- Commandes à adresser au Bureau National de la Fondation ou à votre Comité départemental •



La Lettre d'information est entièrement réalisée par des bénévoles  
Impression : Groupe Lecaux Imprimerie - 02 33 88 52 52

**MEMOIRE SOLIDARITE AVENIR** - La Lettre d'information de la Fondation Maréchal de Lattre

Maison des Associations du 7<sup>ème</sup> - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 (jeudi après-midi)

Internet : [www.fondationmarechaldelattre.fr/](http://www.fondationmarechaldelattre.fr/) • Contact : [Fmldelattreparis@aol.com](mailto:Fmldelattreparis@aol.com)

**Directeur de la Publication** : M. le colonel Baudrais. **Rédacteur en chef** : M. F. de Saint-Aubin, Président

**Comité de Rédaction** : Mme E. de Saint-Aubin, M. le cl Aguilera, M. G. Bonnier, M. Ph. de Loisy, M. le CE del Fondo

